



Les 4 objectifs du PGRI ont été déclinés pour le TRI de Châlons-en-Champagne en 8 premiers objectifs de la SLGRI :

- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Établir des priorités pour la réduction de la vulnérabilité du territoire
- Améliorer la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, l'aménagement, et notamment sensibiliser et former les acteurs publics et privés impliqués dans le fait urbain
- Améliorer la connaissance de l'aléa
- Mener une analyse sur l'amont et identifier si des mesures peuvent être mises en place pour réduire l'aléa
- Identifier et évaluer l'impact des ouvrages hydrauliques
- Se préparer, gérer la crise et l'après crise pour faciliter le retour à la normale
- Développer la culture du risque et l'information préventive des populations



Périmètre de la SLGRI de Châlons-en-Champagne

32 communes

Dispositions du PGRI qui s'imposent aux SLGRI

- Communiquer auprès des porteurs de projets sur la réduction de la vulnérabilité
- Élaborer une stratégie de lutte contre les ruissellements à l'échelle des TRI
- Identifier et gérer les ouvrages orphelins
- Planifier la gestion de crise à l'échelle des stratégies locales
- Anticiper la gestion des déchets liés aux inondations pendant et après la crise
- Assurer la mise en place et la cohérence des plans communaux de sauvegarde
- Mettre en sécurité le patrimoine matériel et immatériel
- Collecter les informations relatives aux infrastructures et à leur résilience
- Collecter les informations relatives aux réseaux de service et à leur résilience
- Mobiliser les outils de gestion du risque pour informer les citoyens